

# Parc national des Calanques

## Objectif 13: Maîtriser la fréquentation et organiser des pratiques sportives et de loisir éco?responsables

[...]

### Mesures partenariales contribuant à l'atteinte de l'Objectif XIII

- **Mesure partenariale 35 : Mener des études et des suivis de la fréquentation et des retombées économiques**

L'Établissement public, en lien avec ses partenaires, met en place des études et des suivis permettant de caractériser du point de vue quantitatif et qualitatif la fréquentation et les usages du coeur (partie terrestre et marine). Ces études ont notamment pour objectif de construire des indicateurs biologiques de suivi afin d'estimer au mieux la « capacité de charge » des habitats et adapter les mesures de gestion.

Pour les études de fréquentation, le protocole commun des parcs nationaux prévoit une étude de fréquentation tous les 5 ans en période estivale dans les espaces « coeurs de parc » à partir:

- d'un volet quantitatif qui permet d'estimer la fréquentation sur les principaux sites touristiques des coeurs terrestres et marins notamment grâce aux outils suivants : comptages pour la plaisance, données recueillies par les opérateurs touristiques (visiteurs à bord des navires des bateliers, sports de nature, résultats de suivis des usages maritimes en survol aérien ; données des éco?compteurs et compteurs routiers, comptages sur les parkings et sur les plages, données recueillies par les opérateurs touristiques (hébergement, restaurants, parkings payants, pratique des sports de nature encadrée ou non : randonnée, escalade, spéléologie, VTT, etc.)
- et d'un volet qualitatif afin de caractériser le profil des visiteurs (motivations, fréquence des visites, activités réalisées, attentes et satisfaction, connaissance du patrimoine, de la réglementation...).

Le suivi annuel régulier de certains indicateurs de fréquentation est indispensable pour adapter les mesures de gestion nécessaires.

Pour les études sur la valeur économique et sociale des parcs nationaux, le CREDOC a établi en 2008 une méthodologie générale pour guider les parcs nationaux dans la mise en oeuvre d'étude de valeur. Elle a notamment pour objectif de mesurer les retombées économiques (flux économiques et emplois) et évaluer la valeur sociale (image et valeur patrimoniale) du Parc national accordée par les résidents, les habitants des communes du parc national et de la région, et les visiteurs.

### **Rôle de l'Établissement public**

Apporte une aide technique et financière  
Coordonne les études et suivis et associe les partenaires

# Parc national des Calanques

## Contributions attendues des communes adhérentes

Participent pour leur territoire  
Formulent des propositions

## Principaux autres partenaires à associer

PNF, AERM&C, AAMP, DRJSCS, DREAL, MPM, propriétaires et gestionnaires d'espaces naturels

Fédérations et associations d'usagers, CRT, BdR Tourisme, OTSI.

Laboratoires de recherche (géographie, écologie, économie, sociologie)

La mesure partenariale 35 s'applique à certains espaces du coeur

[...]

Page 105 de la Charte PNCal

Référence ID de l'article : #2646

Auteur : Alicia Lambert

Dernière mise à jour : 2014-06-04 11:23